

GRÈVE ■ Ni le tramway ni les bus ne devraient circuler aujourd'hui

Journée de galère annoncée

Aucun tramway ni bus ne devrait circuler aujourd'hui. Grogne syndicale qui ne veut toujours pas voir entrer la RATP dans le capital de la T2C. La situation rentrera dans l'ordre demain.

Julien Dodon

Pas de tram, pas de bus ! la journée d'aujourd'hui sera sans transports en commun à Clermont. Un trafic nul est annoncé jusqu'à deux heures du matin. La rencontre, hier, entre Serge Godard (président du SMTC), les membres du bureau et les organisations syndicales de T2C n'a rien donné.

Le problème. Le SMTC veut lancer les démarches visant à faire entrer la RATP au capital de la T2C. Ceci afin « d'être bien placé lors de la consultation pour le renouvellement du contrat d'exploitation » face à des géants comme Veolia ou Keolis, selon le président du SMTC Serge Godard. Or, les syndicats de la T2C refusent de voir entrer la RATP dans le capital. Ils avaient, dans un premier temps, déposé trois préavis de grève, finalement levés en attendant la rencontre d'hier...

« Il y a d'autres solutions ». Selon les syndicats de T2C, « cette réunion a été absolument infructueuse. Selon nous, il y a d'autres solutions que celle qui consiste à faire entrer la RATP. Nous prônons soit une régie municipale, soit une SPL



GRÈVE. Il y aura plus de voitures et de cyclistes que de tram demain à Clermont... Et une belle pagaille en prévision. PHOTO D'ARCHIVES J.-L. CORCE

(société publique de gestion). De cette façon, il n'y aura aucune possibilité, à l'avenir, que soit remise en cause la convention collective par exemple... Le mouvement d'aujourd'hui n'est pas reconductible », a expliqué Éric Creliche.

La direction. Ne voulant visiblement rien ajouter au feu du conflit, la direction du SMTC s'est limitée à un communiqué de presse laconique. En voici l'intégralité : « Il a été confirmé

aux représentants syndicaux que le SMTC mettrait en œuvre les conditions nécessaires au maintien de la SAEM T2C dans l'exploitation future du réseau clermontois. Il a été enfin réaffirmé qu'il serait pris en compte un volet social dans le futur contrat d'exploitation ».

Prenez vos dispositions. Travail, examens, etc... Celles et ceux qui doivent impérativement se déplacer et qui pren-

nent habituellement les transports en commun devront s'organiser aujourd'hui. L'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme souhaite attirer l'attention des parents dont les enfants doivent passer les épreuves du brevet des collèges les 28 et 29 juin 2011. Il les invite à prendre toutes leurs dispositions afin d'anticiper les difficultés de trajet. Les chefs de centre d'examen ont été avertis de cette situation difficile. ■

Grève dans les bus et tramway



TRAMWAY. Si le SMTC fait valoir l'obtention des brevets de Translohr par la RATP, les syndicats de T2C mettent en avant leur savoir-faire sur ce matériel. PHOTO FRÉDÉRIC MARQUET

BRAS DE FER ■ Un jeudi qui s'annonce chaotique aujourd'hui pour les Clermontois

Transports en commun : ce qui se trame

POUR

SMTC : « L'entrée de la RATP permettra de pérenniser T2C »

Pourquoi faire entrer RATP Développement dans le capital de T2C ? Le point sur les principaux arguments avancés.

1 Pérenniser l'exploitation du tramway pour les 25 ans à venir. Depuis sa mise en exploitation il y a cinq ans, le tramway a beaucoup roulé. Et, dit-on du côté du syndicat mixte des transports clermontois (SMTC), « il commence à montrer quelques signes de faiblesse ». Les rames vont ainsi entrer dans une période de « maintenance lourde ». Quel rapport avec la RATP ? Réponse du SMTC : « Jusqu'à maintenant, nous étions les seuls à exploiter le Translohr. La RATP va ouvrir deux lignes avec du matériel du même constructeur. La régie a obtenu de Loir les brevets de ce matériel. S'il doit y avoir une défaillance de l'entreprise dans les 25 ans qui viennent, c'est la certitude de pouvoir pérenniser notre système ». Rappel : le matériel roulant a coûté 145 M€.

2 Aucun risque social. Que T2C travaille bien, « personne n'en doute », dit un élu. Il n'empêche que le fait « d'adosser une société de 600 personnes (T2C, N.D.L.R.) à un groupe qui en compte 45.000 est une garantie de pouvoir répondre sans crainte aux appels d'offres à venir ». Ceci dans « des conditions financières plus qu'acceptables et sans aucun risque social ».

3 Remise en place des opérateurs de transports. Cette volonté du SMTC coïncide avec une restructuration totale des

transports en France. Véolia a ainsi absorbé Transdev, filiale de la Caisse de dépôts et consignations, qui était la seule entreprise publique jusque-là. Au passage Véolia est devenu le 1^{er} groupe mondial avec 10 milliards d'euros de CA. Pour supplanter Transdev, la RATP a créé sa filiale RATP Développement qui « est à 100 % publique ».

4 Une Société publique locale (SPL) avec qui ? Aux syndicats qui disent préférer une régie ou SPL, la réponse est un non catégorique pour la régie « qui serait trop coûteuse aux collectivités, notamment Clermont Communauté qui a déjà multiplié par dix ses subventions en trois ans. Quant à une SPL, il faut être deux. La Région ayant fort à faire avec ses TER, reste le Conseil général. Mais celui-ci vient de sortir du SMTC. Y reviendrait-il en cas de SPL ? Le SMTC en doute : « Un contrat local sur les transports de 7 millions d'euros devait être signé il y a quatre mois, on attend toujours ».

5 80.000 € pour un capital de 408.000 €. Au SMTC, on confirme bien qu'il existe une convention de partenariat avec la RATP depuis 2002. Une convention qui comprend six volets et qui, dit-on au SMTC, « se poursuit toujours à l'heure actuelle ». On estime donc « naturelle » l'entrée de RATP Développement au capital de T2C. RATP prendrait 80.000 € de participation sur le capital total de 408.000 € de T2C, soit 20 %. « Il n'y aura aucun dividende prélevé par la RATP », dit-on au SMTC. ■

Pas de bus urbains ni de tramway aujourd'hui à Clermont entre 8 h 30 et 12 h 30 puis, après une courte et chaotique reprise, après 16 heures. Les syndicats de T2C, la société exploitante, ne veulent pas de RATP Développement dans le capital. Et cette question sera (une nouvelle fois) à l'ordre du jour du conseil syndical du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC) cet après-midi. Cette grève est présentée comme un avertissement par les syndicats. La revendication avouée fait que ce mouvement relève plus du domaine politique que du social. Deux logiques s'affrontent. En annonçant un mois de septembre de tous les dangers, c'est un bras de fer - ou une tentative de retournement de rapport de force - qui s'engage entre l'exploitant (T2C) et l'autorité organisatrice des transports (SMTC). On ne sait pas sur quoi débouchera ce conflit annoncé. Les usagers, eux, en subiront, les dommages collatéraux si l'on n'en passe pas par une conciliation.

Jean-Pierre Vocherot



BUS. Ils ne rouleront pas aujourd'hui entre 8 h 30 et 12 h 30, et plus du tout après. PHOTO PASCAL CHAREYRON

CONTRE

Les syndicats : « C'est une porte ouverte à la privatisation »

Le Satuc (syndicat autonome des transports urbains clermontois), la CGT et la CGC font front commun contre l'entrée de RATP Développement dans le capital de T2C. Leurs arguments.

1 Une porte entrouverte sur la privatisation. C'est le principal argument développé par les syndicats. Qui font le distinguo entre la RATP, régie autonome, et sa filiale RATP Développement, société de droit privé « qui a un rayonnement international ». Et de se demander : « La société à un rayonnement international jusqu'en Asie et aux États-Unis. Qu'est-ce que cela leur rapporterait de rajouter le nom de Clermont-Ferrand sur leur carte de visite ? ». La réponse de l'intersyndicale est claire : « RATP Développement veut récupérer à terme le réseau clermontois soit pour l'exploiter en son nom propre, soit pour le revendre à une autre société privée ».

2 Aucun intérêt technique. L'argument de l'apport technique qu'apporterait RATP Développement à T2C ne convainc pas les syndicats. « Que la RATP gère prochainement deux lignes avec le Translohr n'a rien à voir. Le savoir-faire, c'est nous qui l'avons. On a su composer avec les aléas du matériel. On maîtrise parfaitement sa maintenance ».

3 D'autres solutions existent. Les trois syndicats contestent la façon dont l'arrivée de RATP Développement leur a été présentée. « On nous dit que

c'est la meilleure solution, la seule qui soit crédible. Mais aucune preuve ne nous a été apportée ». Et pour l'intersyndicale, d'autres solutions existent comme la mise en régie ou en SPL, société publique locale. « Cela peut se faire en trois ou six mois et c'est pour nous, la meilleure des solutions ».

4 Argent public. Pour étayer cette affirmation, l'intersyndicale met en avant tous les audits qui ont été faits. « Ils prouvent qu'il n'y a pas de dysfonctionnement à T2C. Nous avons des résultats probants avec une hausse de la clientèle, des abonnements et si l'on rajoute notre savoir-faire, que veut-on de plus ? ». Les syndicats mettent en avant un autre argument : l'utilisation de l'argent public. « Quand on nous a demandé de faire des économies, nous l'avons fait. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'a été résilié le contrat technique avec la RATP qui ne nous apportait rien. On est respectueux de l'utilisation de l'argent public. On peut se demander si RATP Développement en fera une utilisation aussi scrupuleuse ».

5 Valeur d'avertissement. Pour les syndicats, cette journée de jeudi doit être considérée comme valeur d'avertissement. « S'il n'y a pas un changement de cap en septembre, alors nous nous engagerons dans un conflit social très dur en septembre ». ■

L'entrée de la RATP dans le capital de T2C adoptée sous les huées

L'entrée de RATP développement dans le capital de T2C a été adoptée, hier soir, sous les huées des grévistes présents.

Quatorze voix contre douze. C'est d'une courte tête que le président du SMTC, Serge Godard, a réussi à faire adopter l'entrée de la société RATP développement à hauteur de 20 % dans le capital de la T2C. Sans le renfort des voix des élus de droite, et sans deux abstentions et deux refus de vote, pas sûr que le résultat eut été le même. D'autant qu'Alain Martinet, président de T2C, s'est farouchement opposé à Serge Godard.

Or, pour qui l'ignorait, le premier est le premier adjoint du second, qui est maire de Clermont. Ambiance... D'autant



DÉBATS. Serge Godard au micro, dans une salle de réunion emplies de grévistes. PHOTO RÉMI DUCHE

qu'Alain Martinet a carrément reproché à Serge Godard d'avoir soumis à l'appréciation des élus du SMTC, lors d'une précédente séance, un rapport tronqué sur la problématique de l'intérêt de l'ouverture du capital de la T2C.

« On se retrouvera ! »

« Je n'aime pas que l'on me cache des choses », a grondé Alain Martinet. Serge Godard n'a pas répliqué. Autre relation tendue, celle entre Louis Virgoulay, vice-président du SMTC et adjoint communiste au maire de Clermont, et les grévistes de la CGT présents dans la salle. Les « on se retrouvera, camarade » et autres joyeusetés ont émaillé la sortie agitée du personnel, dès le résultat du vote entériné. Les grévistes ont

aussi promis une rentrée « chaude » au maire de Clermont. Ambiance, ambiance... La perspective d'une ville paralysée début septembre n'a pas fait reculer Serge Godard (« Le maire de Clermont n'a pas peur », a-t-il lancé). Il n'en a pas été de même de plusieurs élus. Proches des syndicats ou soucieux de « paix sociale », ils ont appelé à un report de la décision. Rien n'y a fait, pas même l'intervention d'Alain Brochet, l'ancien président de T2C.

Fort d'une rencontre en 2007 avec le président de la RATP, Pierre Mongin, qui fut préfet de la région Auvergne, Alain Brochet a mis en garde les élus contre les visées expansionnistes de la RATP en province. Sans succès. ■

Yves Le Fouu

Pdd

FLASH

PRÉCISION ■ Parti communiste

Suite à notre article publié vendredi dernier, et consacré au conseil syndical du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise, les responsables du Parti communiste de Clermont et du Puy-de-Dôme ont tenu à réagir. Ils rappellent que Louis Virgoulay, vice-président du SMTC et conseiller municipal délégué à Clermont, n'est pas un élu communiste. Il n'est pas adhérent du PCF. Dont acte. ■